



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

ILLE-ET-VILAINE

Assemblée annuelle

29 MARS 2025

Déroulement de la matinée

9h15 – 10h15 : Présentation de l'UNAFAM délégation Ille-et-Vilaine

- Introduction par Annette HENNEQUIN, déléguée départementale
- Bilan des activités 2024
- Perspectives 2025

10h15 – 12h15 : Les soins sans consentement

10h15 : Les points de vue de différents acteurs

- Maître Paul DELACOURT, Bâtonnier du Barreau de Rennes
- Maître Valérie CASTEL-PAGÈS et Maître Katell PLANÇON, avocates membres du groupe de défense des personnes hospitalisées sous contrainte
- Mme Magali JAOUEN, responsable admissions, facturation et suivi juridique des soins sans consentement au Centre Hospitalier Guillaume Régnier (Rennes)

11h15 : Echanges avec la salle

12h15 : Conclusion et pot de l'amitié

L'UNAFAM, une association reconnue d'utilité publique

- Une association représentée par un **Conseil d'Administration** composé de bénévoles concernés par la maladie psychique d'un proche et de personnes rétablies vivant avec un handicap psychique, élus lors de l'Assemblée Générale
- Pour mener son action, l'Unafam s'appuie sur ses **112 délégations départementales et régionales** et près de **60 professionnels** au siège et dans les délégations.
- **1 800 bénévoles formés**, avec l'aide de professionnels : psychologues, assistantes sociales, juristes, psychiatres...
- **354 points d'accueil**, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.
- **Plus de 15 000 familles adhérentes** à qui nous proposons un accompagnement par des pairs

Missions de l'UNAFAM

Apporter un soutien aux familles des personnes vivant avec un handicap psychique

Accueillir, Ecouter, Soutenir, Informer et Former

Défendre les droits des personnes concernées et de leurs familles

Lutter et militer au quotidien contre les préjugés et la stigmatisation liés aux maladies et au handicap psychique

Soutenir activement la recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, le tout en lien avec les décideurs publics

L'UNAFAM s'engage en faveur de l'intérêt général

- **Lutter contre la discrimination des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique**
- **Représenter les usagers dans les instances sanitaires, médico-sociales et sociales, et faire respecter leurs droits**
- **Participer aux instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale**
- **Promouvoir et soutenir la création de structures d'hébergement/logement et d'accompagnement**
- **Sensibiliser le grand public à la question de la santé mentale**

La délégation d'Ille-et-Vilaine

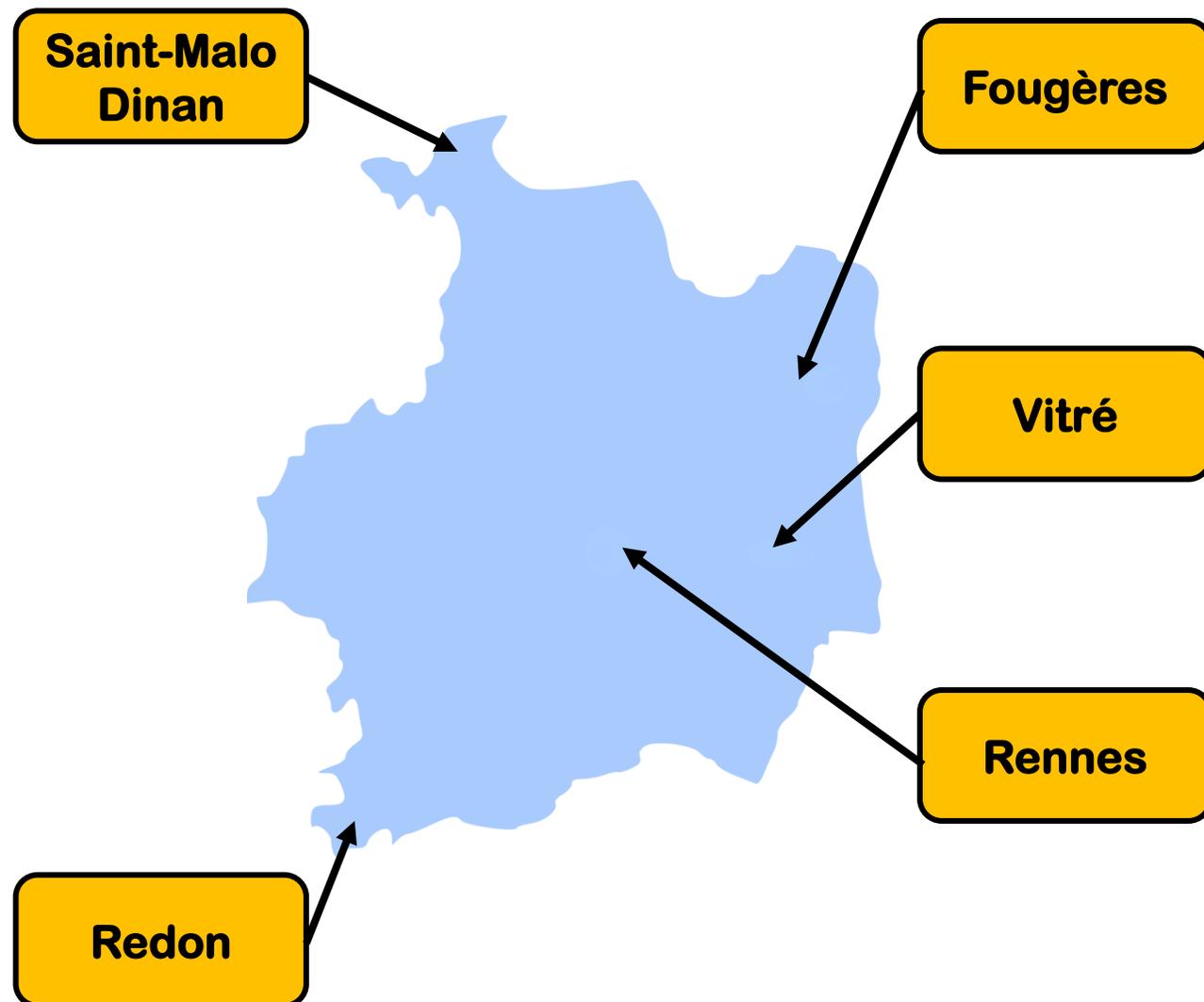
Rapport d'activité 2024

Les antennes d'accueil de la délégation Unafam d'Ille-et-Vilaine

En Ille et Vilaine, l'UNAFAM est représentée sur 5 antennes territoriales :

**Rennes – St Malo – Fougères –
Vitré – Redon**

35 bénévoles assurent les représentations de l'UNAFAM sur les différentes actions et représentations



Le Pôle gestion des activités de la Délégation UNAFAM 35

→ 1 bureau

Et

→ 5 Référent-e-s territoires

→ 3 Référent-e-s de Pôle

→ 1 chargée de mission à la Délégation Régionale, en appui pour les 4 départements bretons



LA DÉLÉGUÉE ET
SON ADJOINTE



LA TRÉSORIÈRE



LE/LA SECRÉTAIRE



LA RÉFÉRENTE
COMMUNICATION

L'organisation interne

Réunion de bureau

1 par mois

Alternance bureau restreint / bureau élargi

Comptes-rendus communiqués
à l'ensemble des bénévoles

Rencontres des bénévoles

Par territoires

Par thématiques

Assemblée annuelle

Séminaires

Colloques

Temps conviviaux

Invitation des adhérents et sympathisants

Le Pôle Accueil et Ecoute des familles

Il s'agit du pôle mobilisant le plus de bénévoles sur les antennes du département.

**Entretiens
d'accueil**

**Entretiens BREF
sur demande du
CREFAP et/ou
services du CHGR**

**Groupes de
paroles**

**Partenariats avec
les Maisons des
Usagers**

Soutien à l'entourage



Permanence téléphonique

Les messages sont enregistrés sur le répondeur. Les personnes sont rappelées dans les 48h



Accueil individuel par des pairs, sur RV sur les lieux de permanence
Assuré par un binôme de bénévoles

Référents parcours pénal
Accueil et contacts judiciaires



Groupe de parole

Animé par un(e) psychologue et une bénévole - engagement sur plusieurs séances

Rennes - St-Malo



Espace de paroles et d'échanges (Rennes)

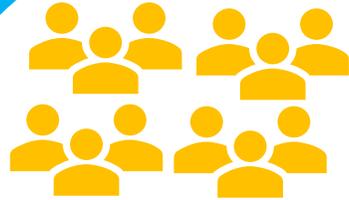
Animé par un bénévole et une infirmière
Accès libre
1 fois par mois



Cafés conviviaux Échanges thématiques

1 organisé en 2024 (sur le thème des addictions)

Bilan de l'activité accueil 2024



17 bénévoles
impliqués dans
l'accueil en 2024



142 personnes
reçues en 2024
(120 en 2023)



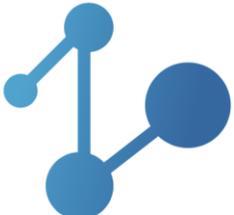
3 séances
d'analyse de
pratique pour
les bénévoles en
2024



503 appels en
2024
(586 en 2023)

Le programme BREF

BREF



Programme de Psychoéducation



CLAP
Centre Lyonnais des
Aidants en Psychiatrie



- Programme de psychoéducation s'adressant aux aidants (famille, entourage) qui accompagnent une personne vivant avec un trouble psychiatrique (avec ou sans diagnostic)
- 3 rendez-vous d'une heure avec deux professionnels de santé + la présence d'un bénévole Unafam à la dernière séance
- Objectifs : Proposer un espace de parole libre, obtenir des réponses rapides, être orienté vers des dispositifs d'aide

Participation de l'Unafam 35 aux entretiens BREF en partenariat avec les établissements de santé

CHGR/CREFAP,
Saint-Malo,
Redon, Vitré,
Fougères

48 entretiens
BREF en 2024
(10 en 2023)

16 bénévoles
formés
impliqués
dans le
programme

Le Pôle formations et actions de sensibilisation

Formations pour les bénévoles

- Formation initiale / Accueil / Représentant des usagers / Représentant MDPH / Formation à la responsabilité / etc... organisées par l'Union Nationale
- Formations France Assos Santé : Représentants des usagers etc...
- Formation au programme BREF avec CREFAP/CHGR

Programme de formations élaboré par le siège de l'Unafam, à destination des familles et des proches aidants :

- Formations financées par la CNSA (Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie) et co-animées par un professionnel de santé et un pair aidant familles :
 - Accompagnement des familles pour mieux comprendre la maladie de leurs proches et mieux les accompagner
- Atelier d'Entraide Prospect animé par 2 bénévoles formées et financé par la CNSA

Actions de sensibilisation :

- Forums / Rencontres étudiants secteur santé et médico social / Centres de formation aides à domicile / Opérateurs emploi / Entreprises / Centres pénitentiaires / etc.

Formations pour l'entourage organisées par la délégation en 2024



- **Journée d'information sur les troubles psychiques**
2 sessions d'une journée pour 24 participants
- **Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires**
2 sessions de 2 jours pour 24 participants
- **Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**
1 session de 1 jour pour 10 participants
- **Dépression sévère et résistante**
1 session de 1 jour pour 11 participants
- **Atelier d'entraide Prospect**
1 session de 3 jours pour 12 participants

Interventions – Rencontres

- Avec le Collectif Handicap 35
- Demandes directes
- Forums



● **Publics variés :**

- Etudiants en soins infirmiers, élèves ambulanciers, aides soignants
- Infirmiers psy diplômés, en tutorat. Etudiants travailleurs sociaux
- Aides à domicile, gardiens d'immeuble
- Personnels du ministère de la Justice
- Personnels France travail dispositif CAP emploi
- Etudiants en DIU Partenariats professionnels, personnes concernées par la maladie et leurs proches

● **Exemples de thèmes :**

- Incidence des troubles psychiques sur les personnes et leur entourage
- Conduite à tenir pour le transport de personnes en situation de handicap psychique
- Témoignages sur le rôle d'aidant de personnes souffrant de troubles psychiques
- Place des aidants dans la réhabilitation psychosociale et le rétablissement
- Les soignants et la rencontre avec les familles

Le Pôle représentations des usagers et accès aux droits

→ Des bénévoles formés
à la représentation des
usagers

→ 1 assistante sociale
pour l'accompagnement
des aidants sur des
situations complexes
En appui pour les 4
départements bretons.
Financement ARS

L'UNAFAM est agréée association habilitée à représenter les usagers

**Pour l'UNAFAM, au niveau national, les bénévoles assurent
près de 2500 mandats de représentations dans des instances locales,
départementales et/ou régionales.**

**Ces représentations ont un rôle déterminant pour l'amélioration des parcours de
soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques**

**En Ille-et-Vilaine, les bénévoles de l'UNAFAM assurent
17 représentations dans le secteur sanitaire et 18 dans le secteur
médico-social pour :**

**FAIRE ENTENDRE LE POINT DE VUE DES USAGERS ET FAIRE
VALOIR LEURS DROITS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS**

Les représentations de l'Unafam dans les instances de démocratie sanitaire

Les Instances auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

- La conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) avec une présence au sein de :
 - la commission spécialisée de l'organisation des soins
 - la commission consultative à l'allocation de ressources
 - la commission spécialisée prévention,
- Les conférences territoriales de santé de Haute Bretagne et de St Malo-Dinan et leurs sous-commissions psychiatrie et santé mentale.
- Les instances et les groupes de travail du Projet Territorial de Santé Mentale d'Ille et Vilaine
- La commission départementale des soins psychiatriques (CDSP)

Les Instances auprès du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

- Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Les Conseils locaux en santé mentale d'Ille et Vilaine

- Les représentants UNAFAM sont associés aux actions conduites dans 6 conseils locaux (Rennes; Redon; Vitré; Fougères, St Malo et plus récemment Brocéliande)

La présence de l'Unafam au sein des établissements

La Représentation au sein des Conseils de surveillance (CS) des 3 hôpitaux publics autorisés en 2024 à pratiquer les soins sans consentement (SSC)

- Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Redon et St Malo et le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes (CHU)

La Représentation en Commissions des Usagers (CDU) dans les établissements de santé

- Les hôpitaux publics autorisés pour les soins sans consentement et le CHU de Rennes
- Les établissements privés financés sur un mode lucratif (médecins libéraux)
 - La clinique de l'Espérance (Rennes)
 - La clinique du Moulin (Bruz)
 - La polyclinique Saint Laurent (Rennes)
- Les établissements à but non lucratif (médecins salariés) : La Thébaudais et la clinique de Beaulieu (FSEF)

La participation dans les conseils d'administration d'établissements sociaux et médico-sociaux (Espoir 35, ATI 35...)

Loi du 11 février 2005

Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Cette loi a permis de grandes avancées:

- La reconnaissance du handicap psychique
- La mise en place des Maisons Départementales des personnes handicapées (MDPH)
- La création d'un droit à compensation
- Le renforcement de l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap.

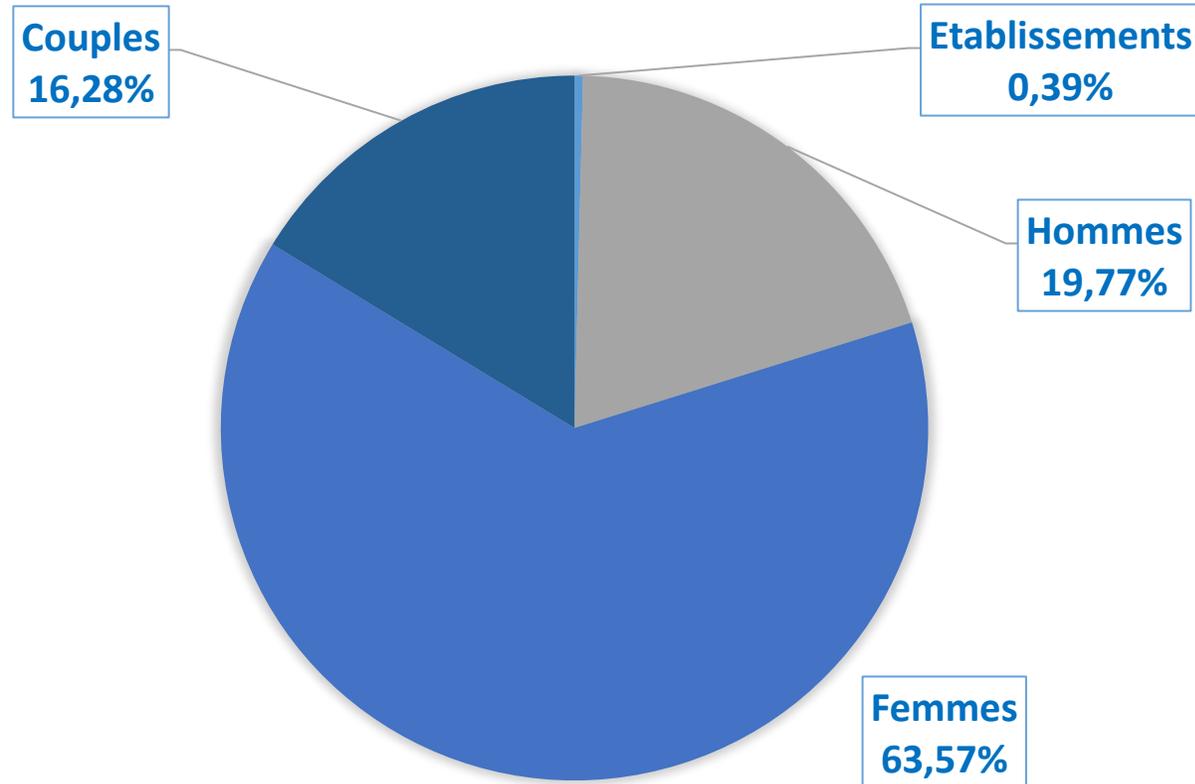
20 ans après cette loi, il reste encore beaucoup à faire pour le respect effectif des personnes concernées.

Le chemin vers une pleine reconnaissance des droits est encore long. L'application de ces mesures reste incomplète et trop de personnes concernées par ces maladies rencontrent encore des difficultés d'accès aux soins, au logement, à l'emploi, aux ressources et aux dispositifs de compensation.

Bilan chiffré de l'activité

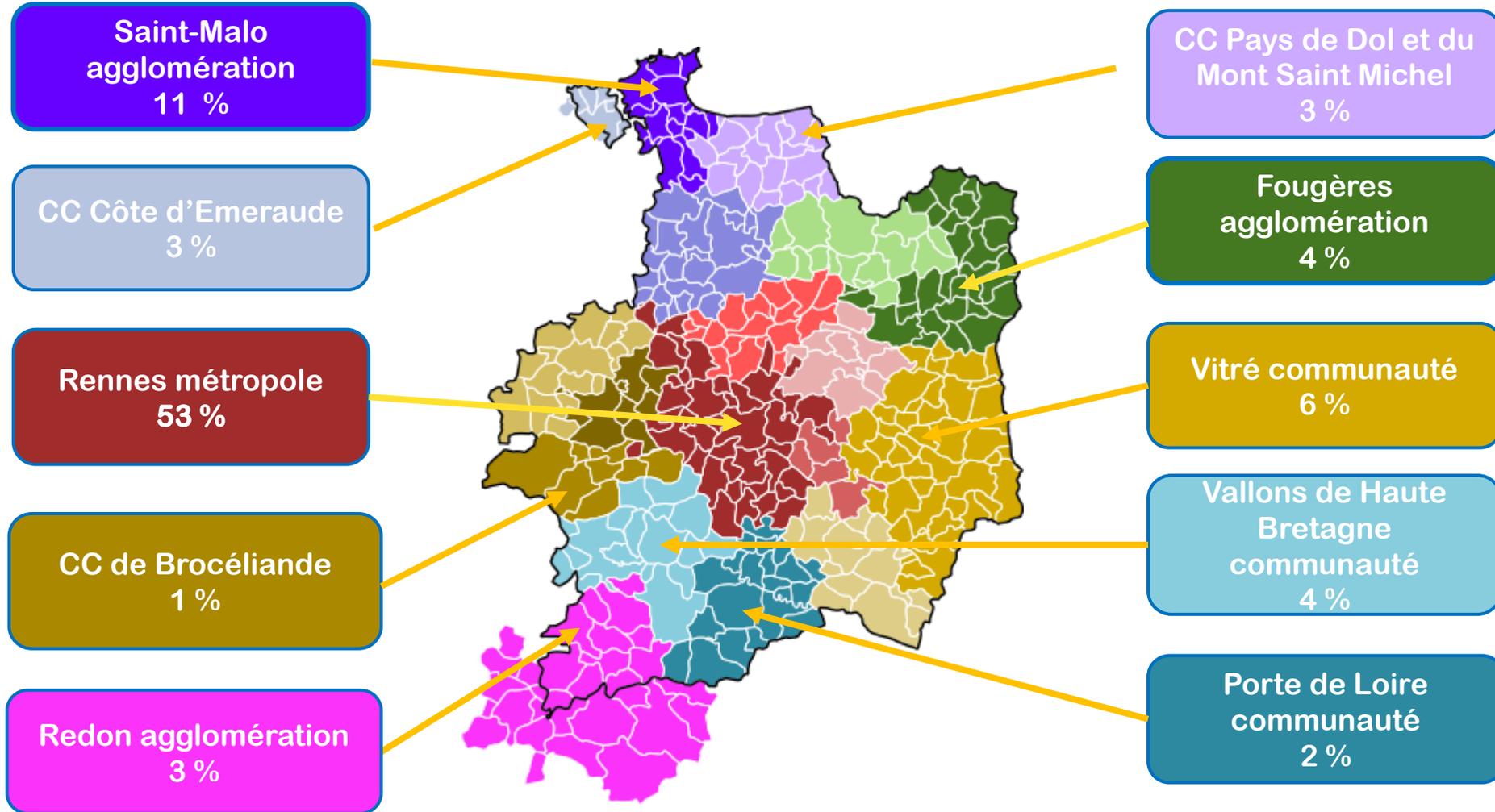
Les adhésions de la délégation Ile-et-Vilaine

ADHÉSIONS



- Des adhésions stables :
 - 263 au 31/12/2024
 - Contre 262 au 31/12/2023

Répartition des adhésions par EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) au 31/12/24



A noter :

- Rennes métropole regroupe **53 %** des adhésions

En 2024

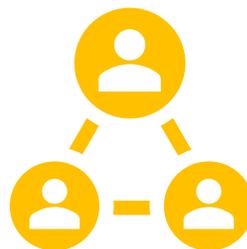
L'action de la délégation d'Ile-et-Vilaine se traduit par :



5 248 heures
de bénévolat

3,25 ETP

*(En 2023 : 5 612 heures /
3,5 ETP)*



L'investissement de
35 bénévoles

(En 2023 : 31)



22 382 km

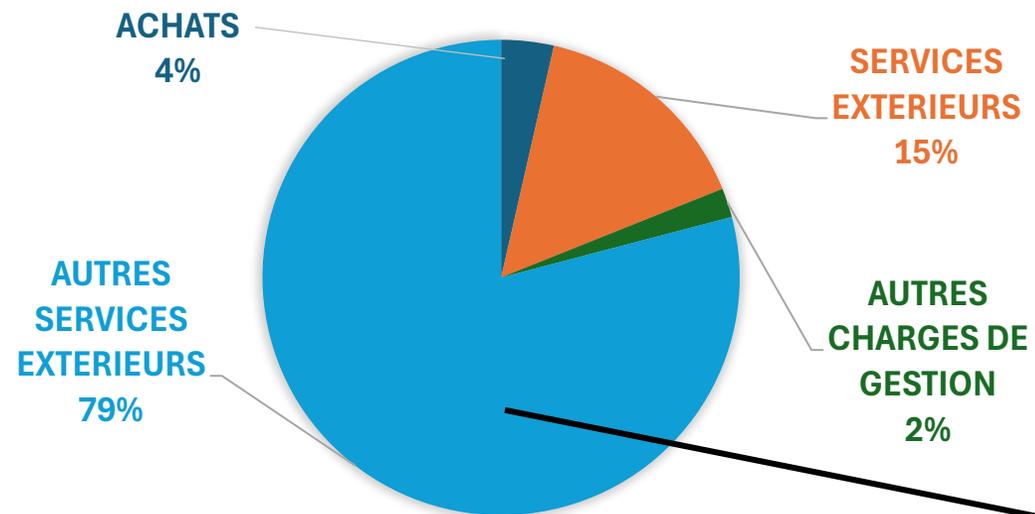
parcourus par les
bénévoles

(En 2023 : 26 145 km)

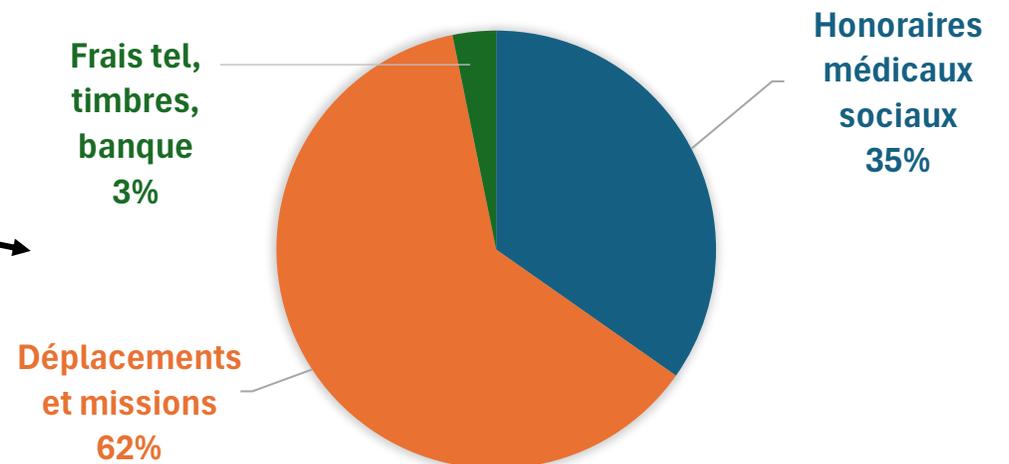
Bilan financier

Dépenses 2024

DEPENSES GLOBALES



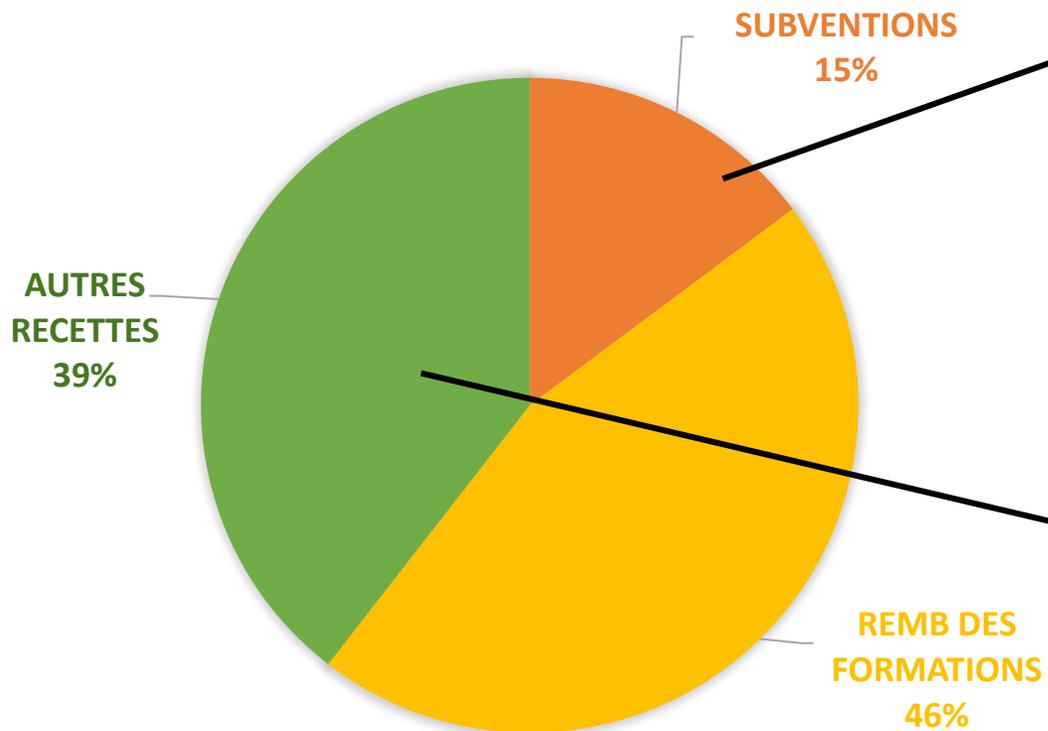
REPARTITION AUTRES SERVICES EXTERIEURS



Dépenses totales : 26 735 €

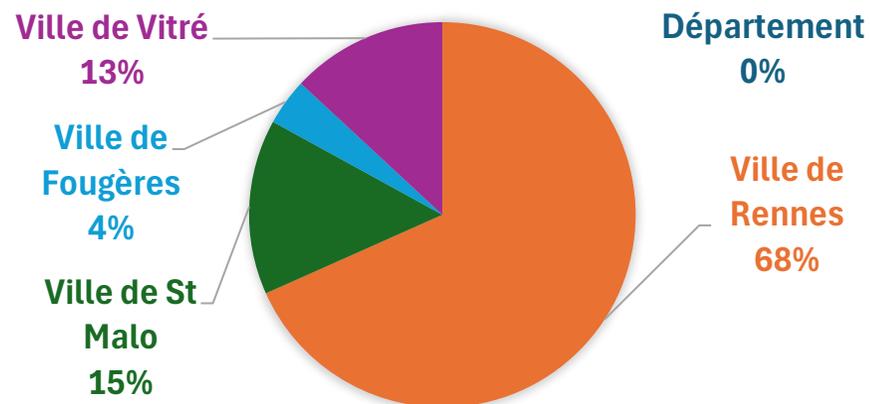
Recettes 2024

RECETTES GLOBALES

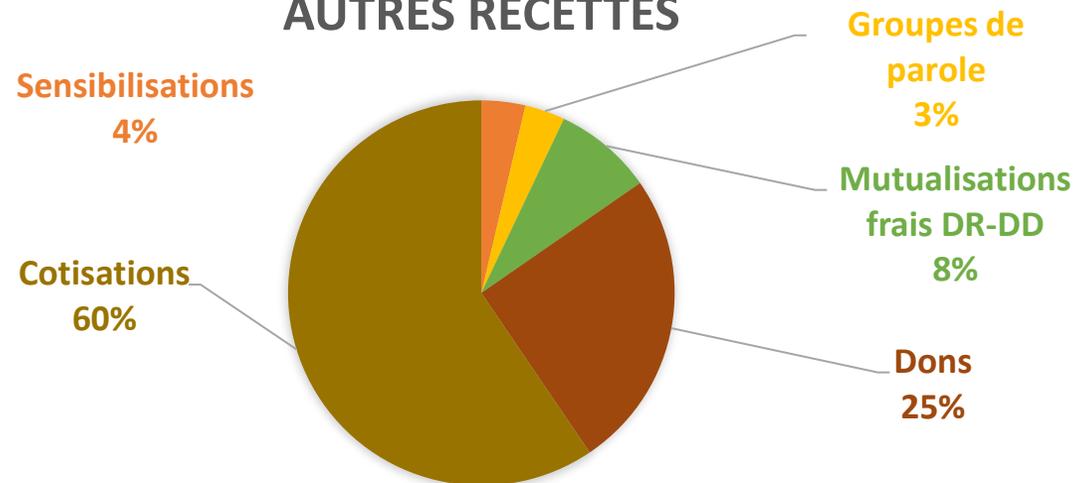


Recettes totales : 20 718 €

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



AUTRES RECETTES



Perspectives

Perspectives 2025

Poursuivre le travail de fidélisation et de valorisation du bénévolat

- Recruter et Accompagner les nouveaux bénévoles (binôme d'accompagnement : déléguée et référente)
- Faciliter l'accès aux formations pour les bénévoles
- Mobiliser des bénévoles pour être représentants dans les CDU
- Enrichir les connaissances avec des réunions thématiques et participation d'intervenants
- Travailler notre communication et nos supports pour nous faire connaître et reconnaître
- Renforcer les liens de partenariat par l'inter-connaissance

Poursuivre nos actions militantes pour une meilleure qualité des soins

- Demande de soins psychiatriques et addictologiques concomitants (pathologies duelles)
- Coordination des parcours entre psychiatrie et médecine générale
- Présentation du programme BREF par les soignants à toutes familles, entourage de personnes soignées

Avec le national, participer au combat pour une vie meilleure pour nos proches et pour les aidants dans le cadre de la Grande Cause Nationale Santé Mentale

La Santé Mentale : Grande cause nationale en 2025

Elle s'articule autour de 4 objectifs prioritaires :

- La déstigmatisation afin de changer le regard de la société sur les troubles psychiques et les troubles mentaux
 - Le développement de la prévention et du repérage précoce par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société
 - L'amélioration de l'accès aux soins sur tout le territoire
- L'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, l'accès aux droits, le logement, la formation, l'emploi, l'accès aux loisirs et à la culture....

L'UNAFAM restera mobilisée et continuera d'agir pour que les droits deviennent une réalité pour toutes et tous

Merci à tous les bénévoles de la délégation 35 pour leur engagement

Merci aux adhérents pour leur soutien

Merci aux professionnels des associations et établissements partenaires pour leur collaboration à nos actions et combats